

Pv en Belgique

Par Charls

Bonjour je suis français j'ai pris 2 pv pour stationnement en Belgique de 15? chacun j'ai reçu 1 mois après une lettre pour me dire de payer mes amende qui sont passé à 40? chacune et la j'ai reçu une deuxième lettre qui me dit encore une fois de payer j'ai pris les 2 pv début août donc est ce que je dois payer ou faire le mort